

DOC. PARLEMENTAIRE No 25d

LA RÉGION APALACHIENNE.

Le régime montagneux de la partie orientale du continent américain n'est sous aucun rapport aussi imposant que le régime de la région occidentale. Deux chaînes parallèles divisent côte à côte les bassins intérieurs de la côte Atlantique, dans le sud-est des États-Unis. Au nord du fleuve Hudson, on constate moins de régularité de forme et de structure, et le régime des Apalaches est représenté par les montagnes Vertes du Vermont, et les montagnes Blanches du New-Hampshire. Le prolongement des montagnes Vertes dans le Canada peut être retrouvé dans les monts Notre-Dame, qui se rapprochent du Saint-Laurent en aval de Québec, et, continuant dans une direction plus orientale, forment les hauteurs de la péninsule gaspésienne. Ces hauteurs atteignent à peine la dignité des montagnes, sur une grande partie de leur étendue; mais des pics, se dressant à 3,500 pieds au-dessus de la côte prochaine, se rencontrent dans la péninsule gaspésienne. Le prolongement des montagnes Blanches est retrouvé dans les hauteurs du Maine et du Nouveau-Brunswick; il est indiqué assez clairement par le plissement rocheux et d'autres preuves des grands mouvements terriens qui ont produit la topographie. Une crête supplémentaire forme apparemment la province actuelle de la Nouvelle-Ecosse, et bien que les hauteurs de cette province s'élèvent à une altitude supérieure à 1,500 pieds dans quelques endroits, la structure rocheuse indique que c'était là un pays montagneux dans une période géologique assez récente. Il est difficile d'imaginer les contours qui se sont succédés sur la bordure du continent, durant tous les changements de niveau qui se sont produits; car dans le cours d'une longue période de son histoire—jusqu'aux dérangements des temps dévoniens—les aires terriennes n'étaient pas très visibles. Cette période de dislocation était l'une de celles au cours desquelles les efforts éroctiers, provenant en partie de l'affaissement et en partie du déplacement du fardeau, ont été soulagés par un ridage à la façade du continent, formant les terres anciennes au sud de la dépression représentée par le Saint-Laurent. La fin de la période dévonienne nous prouve, dans Gaspé et dans la Nouvelle-Ecosse, l'existence de dépôts terrigènes contenant des plantes, et nous pouvons supposer que les aires terriennes actuelles étaient alors rudement dessinées, et que le dépeçage de la croûte avait commencé. Pendant le Carboniférien qui suivit, il y avait apparemment dépression de parties des terres nouvelles au-dessous de la mer, et un lent rétablissement au cours duquel se formait probablement une aire beaucoup plus vaste qu'il n'en existe aujourd'hui, comme on le constate dans la présence de couches houillères sous-marines.

Les grands mouvements terrestres qui ont provoqué le faillage et le plissement de la croûte, semblent avoir atteint leur maximum avant le Crétacé, et une période d'érosion éolienne s'est alors affirmée. Les montagnes des terres pré-carbonifériennes et les surfaces brisées et fracturées plus récentes ont été lentement atténuées,—les plus hautes crêtes en un contour plus arrondi, et la majeure partie de la région en une plaine de relief bas. Cette période de dénudation qui se prolongeait dans le Crétacé avait presque produit une topographie définitive lorsqu'un renouveau d'activités érosives se produisit au commencement du Tertiaire dans un soulèvement continental général. On doit à ce second cycle d'érosion une grande partie de la topographie diversifiée des hauteurs d'aujourd'hui. Les terres basses tertiaires se prolongent loin au-delà de la mer actuelle, et les parties inférieures des plaines plus grandes, comme les platières du Saint-Laurent, de Ristigouche et de Miramichi, ainsi que celles des rivières de la côte atlantique vers le sud, ont été noyées par un affaissement général de la côte avant l'avènement d'une grande calotte glaciaire de la période glaciaire.